



# Renvoyer conjugaison : formes justes et erreurs à éviter

Renvoyer conjugaison : je renvoie ou je renvoi ? Les formes utiles, les temps clés et les erreurs fréquentes à éviter.

orthographe-francais

« **Renvoyer** » se conjugue notamment : **je renvoie, tu renvoies, il renvoie, nous renvoyons, vous renvoyez, ils renvoient. La faute la plus fréquente est de confondre le verbe avec le nom : on écrit « je te renvoie », mais « un renvoi ».**

« Je te renvoi le document » : en correction, cette faute revient bien plus souvent qu'un vrai problème de cours. Quand j'aide un élève à réviser, je cherche toujours le meilleur ratio temps passé / points gagnés. Sur « renvoyer », le gain est rapide : retenir quelques formes utiles suffit pour éviter les erreurs visibles en devoir, en mail ou en message. Le plus rentable n'est pas d'apprendre une table complète par cœur, mais de distinguer tout de suite le verbe « je renvoie » du nom « un renvoi », puis de sécuriser les temps qui tombent vraiment en usage.

## En bref : les réponses rapides

**Quelle est la différence entre « renvoyer » et « réenvoyer » ?** — « Renvoyer » a plusieurs sens : envoyer de nouveau, faire repartir, congédier ou faire référence. « Réenvoyer » insiste surtout sur l'idée d'un nouvel envoi, souvent dans un contexte technique ou administratif.

**Pourquoi écrit-on « je renvoie » mais « nous renvoyons » ?** — Le radical varie selon la personne : au singulier et à la 3e personne du pluriel, on entend /wa/ et on écrit souvent -voie, -voies, -voient ; avec nous et vous, on garde la base régulière renvoy-.

**Quel temps faut-il utiliser dans un mail professionnel : « je vous renvoie » ou « je vous renverrai » ?** — « Je vous renvoie » convient si l'action est en cours ou immédiate. « Je vous renverrai » annonce un envoi futur, par exemple après correction ou validation.

**Comment savoir si « renvoi » est un nom ?** — Si le mot peut être précédé d'un déterminant comme « un », « le » ou « ce », c'est généralement le nom : un renvoi, le renvoi d'un joueur, ce renvoi vers une annexe.

## Renvoyer : la conjugaison utile à connaître tout de suite

Le verbe **renvoyer** se conjugue comme **envoyer** : **je renvoie**, tu renvoies, **il renvoie**, nous renvoyons, vous renvoyez, ils renvoient. Au futur, on écrit *je renverrai*. La faute la plus rentable à corriger est simple : on écrit **je te renvoie**, jamais *je te renvoi*. Même logique pour *renvoi* ou *renvoie* : **renvoi** est souvent un nom, **renvoie** une forme du verbe.

En pratique, pour une recherche **renvoyer conjugaison**, inutile d'apprendre toute la table. Le **verbe renvoyer** appartient au 1<sup>er</sup> groupe, mais il suit l'alternance graphique des verbes en -oyer : au singulier et à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel, on voit souvent *oi* dans la base, d'où **renvoyer au présent** : je renvoie, tu renvoies, il renvoie, ils renvoient. En revanche, *nous renvoyons* et *vous renvoyez* gardent *oy*. Retenez aussi l'emploi : c'est un **verbe transitif direct** dans *je vous renvoie le dossier*, mais il existe en forme pronominale, *se renvoyer la balle*. Côté sens, la définition la plus fréquente est *faire repartir, retourner, adresser de nouveau*. Synonyme selon la tournure de phrase : *retourner, réexpédier*, parfois *rediriger*.

| Mode / forme         | Exemple juste                                   | Piège fréquent                               |
|----------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Indicatif présent    | <b>je renvoie, je vous renvoie</b> , il renvoie | <i>je renvoi</i>                             |
| Futur simple         | je renverrai                                    | <i>je renvoierai</i>                         |
| Subjonctif présent   | que je renvoie, que nous renvoyions             | oubli du double <i>i</i> à <i>renvoyions</i> |
| Conditionnel présent | je renverrais                                   | confusion avec futur <i>renverrai</i>        |
| Impératif            | renvoie, renvoyons, renvoyez                    | <i>renvoi-moi</i>                            |

Pour finir, balisez les formes utiles : infinitif *renvoyer*, participe présent *renvoyant*, **gérondif** *en renvoyant*, **participe passé** *renvoyé*. Avec *avoir*, l'accord dépend du complément d'objet direct placé avant : *les pièces que j'ai renvoyées*, mais *j'ai renvoyé les pièces*. À la voix active, *le professeur renvoie l'élève*. À la voix passive, *l'élève est renvoyé*. Le vrai gain de points est là : distinguer le nom **un renvoi** de la forme verbale **il renvoie**, puis sécuriser trois usages concrets, mail, copie, SMS. C'est court. Et ça suffit souvent.

## Renvoi, renvoie, renvois : comment choisir la bonne forme sans hésiter

---

La règle la plus rentable tient en une ligne : **renvoie** est un **verbe conjugué**, **renvoi** est un **nom commun**, et **renvois** est aussi une forme verbale, mais seulement avec certains sujets et certains temps. Si vous pouvez remplacer par *envoi* au sens d'un nom, écrivez **renvoi** ; sinon, vous conjuguez. Pour trancher entre **renvoi ou renvoie**, le test le plus rapide consiste donc à repérer s'il y a une action, un **sujet grammatical** et une **terminaison** attendue.

Exemples concrets. On écrit **un renvoi** de dossier, comme *un envoi* de dossier : ici, c'est un nom. En revanche, on écrit **je te renvoie** le document, **il renvoie** la balle, **je vous renvoie** vers le site : ici, c'est le verbe *renvoyer* conjugué au présent. C'est là que tombent les requêtes fautives les plus fréquentes : *qui renvoie ou qui renvoi ?* Réponse : **qui renvoie**, parce que *qui* remplace un sujet et déclenche un verbe. Même logique pour *Quand il renvoi ?* : il faut écrire **Quand il renvoie ?**. À l'inverse, dans *après le renvoi du colis*, la forme correcte reste **renvoi**, car on désigne un fait, pas une action en train de se conjuguer.

Mini-arbre de décision, version examen. Si le mot désigne une chose, un acte, un résultat, prenez **renvoi**. Si le mot exprime une action, cherchez le sujet. Avec *je*, au présent, c'est **je renvoie**, jamais *je renvois*. La requête **je vous renvois ou renvoie** se corrige donc en **je vous renvoie**. Avec *tu*, en revanche, on écrit **tu renvoies** au présent. Avec *nous* et *vous*, ce sera *renvoyons* et *renvoyez*. Test express : remplacez par *j'envoie*, *il envoie*, *un envoi*. Si la phrase reste correcte, la forme suit le même modèle. Enfin, la **forme pronominale** *se renvoyer* obéit à la même logique : *ils se renvoient la faute*, mais *le renvoi de responsabilité*.

I

*Les verbes en yer au présent de l'indicatif — ecole bierville*

## Les formes de « renvoyer » dans les situations concrètes : mail, examen, message

---

Dans la vraie vie, on écrit surtout **je vous renvoie**, **je te renvoie**, **il renvoie vers** et **nous renvoyons à**. Le bon choix dépend du contexte, pas d'une récitation complète. En **mail**, en **examen** ou en **SMS**, la terminaison correcte suit d'abord le sens visé : réexpédier, faire repartir, congédier ou orienter vers une référence.

La base utile tient en quatre emplois. Pour *envoyer de nouveau*, on écrit : **Je vous renvoie le document corrigé** ; c'est la tournure de phrase avec renvoyer la plus

fréquente en contexte scolaire ou professionnel. Pour un registre plus direct : **je te renvoie** le corrigé ce soir. Quand le verbe signifie *orienter vers*, on écrit : **Cette note renvoie à** la définition, ou **Le sujet renvoie au chapitre 3**. En revanche, pour *faire retourner* ou *congédir*, le sens change nettement : **Le professeur a renvoyé l'élève**. La **renvoyer définition** utile n'est donc pas unique ; elle dépend de l'usage réel. Côté formes, l'infinitif est **renvoyer**, le **participe passé** est **renvoyé**, le **participe présent** est **renvoyant**, et le gérondif s'emploie dans *en renvoyant vers l'annexe, vous justifiez la réponse*.

| Contexte     | Forme juste                                          | Sens               | Registre | Synonyme      |
|--------------|------------------------------------------------------|--------------------|----------|---------------|
| Mail         | <b>Je vous renvoie</b> le devis signé.               | Envoyer de nouveau | Formel   | réexpédier    |
| Message      | <b>Je te renvoie</b> ça ce soir.                     | Envoyer de nouveau | Courant  | retransmettre |
| Examen       | Cette question <b>renvoie à</b> la méthode du cours. | Orienter vers      | Neutre   | référer à     |
| Vie scolaire | Il a été <b>renvoyé</b> .                            | Congédié           | Neutre   | exclure       |

Le piège classique reste la confusion entre le verbe et le nom. **Je renvoie** est une forme verbale ; **un renvoi** est un nom. Donc : *je te renvoi* est faux, même en **SMS**. On peut être bref sans valider la faute. Même logique pour la **voix passive** : **il a été renvoyé** décrit l'action subie, alors que *le professeur renvoie l'élève* reste à la voix active. Si vous cherchez un **renvoyer synonyme**, choisissez selon le contexte : *réexpédier* pour un document, *référer à* pour une source, *congédir* pour une exclusion.

## Les pièges d'orthographe à éviter avec « renvoyer »

Les fautes les plus fréquentes sont prévisibles : on écrit « **je te renvoie** », et non « **je te renvoi** » ; on distingue **le verbe** *je renvoie* du **nom** *un renvoi* ; et, pour aller vite, on mémorise cinq formes pivots : **je renvoie**, **nous renvoyons**, **je renverrai**, **que je renvoie**, **renvoie**. C'est le meilleur ratio temps gagné / erreurs évitées.

Le piège le plus rentable à corriger concerne le **présent**. Si vous cherchez *comment conjuguer le verbe renvoyer au présent*, retenez la série -e, -es, -e : **je renvoie**, tu renvoies, il renvoie. Donc, pour savoir *comment écrire je te renvoi*, la réponse est simple : on écrit **je te renvoie**. En revanche, **renvoi** sans -e est un nom : *le renvoi d'un dossier*, *un renvoi d'appel*. Même logique dans un mail formel : si vous hésitez sur *comment écrire je vous renvoie*, la bonne forme verbale reste **je vous renvoie**. Le pluriel utile à fixer est **nous renvoyons**, parce qu'il sert de repère sonore et graphique.

Autre zone de perte de points : le **futur simple** et le **conditionnel présent**. Si vous vous demandez *comment conjuguer le verbe renvoyer au futur*, écrivez **je renverrai**, avec **-rr-**, comme **j'enverrai** pour *envoyer*. Le conditionnel ajoute simplement un **-s** final : **je renverrais**. La différence est nette : *Demain, je renverrai le document ; À votre place, je le renverrais*. Même rendement élevé pour le **subjonctif présent** : **que je renvoie**, et pour l'**impératif** : **renvoie**, renvoyons, renvoyez. Les tables complètes de l'**Académie française**, de **Larousse** ou même les rappels du **Figaro** affichent aussi des temps rares ; néanmoins, pour un devoir, un SMS ou un mail, ces cinq formes couvrent l'essentiel et stabilisent la mémoire active.

## renvoyer définition

Le verbe « renvoyer » signifie envoyer de nouveau, faire repartir quelqu'un, ou reporter vers autre chose. Exemple : renvoyer un colis, renvoyer un élève, renvoyer à un article de loi. C'est un verbe du 1er groupe à particularité orthographique : selon la terminaison, on écrit « renvoi- » ou « renvoy- ». En révision, il faut surtout sécuriser le présent, le futur et l'impératif.

## Comment conjuguer le verbe renvoyer au futur ?

Au futur simple, on garde la base « renverr- » : je renverrai, tu renverras, il renverra, nous renverrons, vous renverrez, ils renverront. Le point rentable à retenir est le double r, comme dans « envoyer » qui donne « j'enverrai ». Beaucoup d'élèves écrivent à tort « renvoierai » : c'est faux.

## Qui renvoi ou renvoie ?

La forme correcte est « qui renvoie ». Avec le sujet « qui », on conjugue le plus souvent à la 3e personne du singulier au présent : il/elle/on renvoie. « Renvoi » sans e est un nom : un renvoi de balle, un renvoi d'appel, un renvoi administratif. Astuce simple : si vous pouvez remplacer par « envoie », il faut « renvoie ».

## Comment écrire je te renvoi ?

Il faut écrire « je te renvoie ». Ici, c'est le verbe conjugué au présent de l'indicatif, 1re personne du singulier : je renvoie. « Renvoi » sans e correspond au nom commun, pas à la forme verbale. En pratique, je conseille ce test rapide : « je te transmets » est verbal, donc « je te renvoie » aussi.

## Comment conjuguer le verbe renvoyer au présent ?

Au présent de l'indicatif : je renvoie, tu renvoies, il renvoie, nous renvoyons, vous renvoyez, ils renvoient. La difficulté classique est l'alternance entre « renvoi- » et « renvoy- ». Pour aller vite le jour d'un devoir, retenez que nous et vous gardent clairement le y : nous renvoyons, vous renvoyez.



## Quand il renvoie ?

On doit écrire « quand il renvoie ». Avec « il », au présent, la forme correcte est « renvoie » avec un e final. « Renvoi » est un nom, par exemple dans « le renvoi du match ». Mon conseil de méthode : si le mot suit un sujet et exprime une action, vérifiez d'abord si vous avez besoin du verbe.

## Comment écrire je vous renvoie ?

La bonne orthographe est « je vous renvoie ». C'est la 1<sup>re</sup> personne du singulier du présent : je renvoie. Cette formule est fréquente dans les mails et courriers : « Je vous renvoie le document signé ». Le piège rentable à éviter est « je vous renvoi », incorrect, car il confond le verbe et le nom.

## Qui renvoie ou qui renvoi ?

Il faut écrire « qui renvoie » quand il s'agit du verbe. Exemple : « la personne qui renvoie le dossier ». « Qui renvoi » est fautif dans ce cas. En revanche, « renvoi » existe comme nom : « le renvoi du dossier ». Le bon réflexe est de repérer la fonction du mot : action = verbe, chose = nom.

Si vous ne retenez que l'essentiel, gardez ce réflexe : action = verbe, donc « je renvoie » ; chose = nom, donc « un renvoi ». Ensuite, sécurisez quatre zones à fort rendement : présent, futur, conditionnel et impératif. C'est largement suffisant pour éviter la majorité des fautes réelles. Avant d'envoyer un mail, de rendre une copie ou de répondre à un message, faites ce test en deux secondes : est-ce que je parle d'une action ou d'un objet ?

*Mis à jour le 04 mai 2026*

**[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)**

Blog Orthographique - Document pédagogique